

REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1 – Analyse de la demande et mise en place de la gestion du projet de design graphique print et digital

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION Pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH) des aménagements spécifiques des sessions d'évaluations seront opérées au cas par cas suivant la nature et le degré du handicap du candidat.	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.1.1- Analyse de la demande de communication visuelle du client</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance, identification et définition de la demande de communication visuelle exprimée par le client. • État des lieux et diagnostic de la stratégie de communication visuelle du client. 	<p>C1.1 Analyser la demande du client en identifiant sa stratégie de communication afin de comprendre la problématique de la commande de communication visuelle</p> <p>Analyser la demande du client en s'appuyant sur les interviews, les échanges avec celui-ci, pour comprendre sa stratégie de communication, ses besoins (exprimés ou non) de communication visuelle, identifier les enjeux, le positionnement de la concurrence et le périmètre de la commande afin d'exprimer des recommandations visant à établir un diagnostic et un appui à la définition d'une vision stratégique de communication visuelle par</p>	<p>A1.1 -C1.1 : Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un dossier de recueil des besoins et analyse du contexte de la commande d'un projet de communication. - Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) de ce recueil. 	<p>C1.1. Qualité de l'analyse de la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte dans lequel évolue le client ainsi que ses attentes et ses besoins sont clairement identifiés. • Le diagnostic et les recommandations formulés permettent d'obtenir une vision

<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de recommandations pour établir une vision stratégique de communication visuelle par le design graphique répondant aux objectifs d'évolution du client. 	<p>le design graphique, en prenant en compte ses spécificités (forces, faiblesses, opportunités et menaces), et formuler des propositions de dispositifs visuels adaptés à ses objectifs d'évolution.</p>	<p>Le dossier sera évalué et soutenu oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature du handicap).</p>	<p>stratégique de communication visuelle adaptée aux spécificités.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les propositions de dispositifs visuels sont adaptées aux objectifs d'évolution du client et pertinentes au regard de la concurrence.
<p>A1.2 - Analyse de l'existant de la commande de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification du positionnement du client. État des lieux et diagnostic critérisé du positionnement de la concurrence (benchmark, cartographie des enjeux, cartographie des parties-prenantes...). 	<p>C1.2 - Analyser le positionnement du client et l'existant au niveau de la concurrence</p> <p>Analyser l'univers du client en s'appuyant sur une recherche contextuelle de sa stratégie de communication visuelle, de ses codes et de ses pratiques, en les mettant en perspective avec le positionnement et les usages de la concurrence pour produire une analyse exhaustive de l'état du marché (benchmark cartographie des enjeux, cartographie des parties-prenantes...) afin d'établir le préalable à la création graphique.</p>	<p>A.1.2 – C1.2 : Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation et présentation d'une étude du marché complète correspondant à l'univers du client Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) de ces éléments <p>L'étude de marché sera évaluée et soutenu oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<p>C.1.2. Qualité de l'analyse de l'existant de la commande de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> L'analyse de l'univers du client (environnement, identité, valeurs...) est exhaustive et approfondie. Le benchmark, la cartographie des enjeux, la cartographie des parties-prenantes (...), identifient clairement et le marché, les produits, les ressources et la culture graphique. La cible et les produits de communication graphique adaptés sont identifiés.

<p>A1.3 - Étude d'opportunité et analyse fonctionnelle de la commande de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du contexte et de la problématique de la commande de design graphique. • Détermination des besoins généraux et de leur adéquation aux attentes du client. • Définition des objectifs stratégiques de la commande de communication graphique et de leurs évolutions probables. • Définition de la cible de la commande graphique. • Définition des supports de communication graphique. • Reformulation de la commande. • Rédaction du cahier des charges de la commande de design graphique. 	<p>C1.3 - Établir l'opportunité et la fonctionnalité du projet de design graphique</p> <p>Reformuler la demande initiale du client en une problématique de design graphique et définir les objectifs stratégiques de la commande en s'appuyant sur le contexte, les besoins et la cible du client, afin de justifier de l'opportunité et de la viabilité du projet de design graphique (étude d'opportunité et analyse fonctionnelle).</p>	<p>A.1.3 -C1.3 : Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des études d'opportunité et de fonctionnalité permettant d'affirmer la viabilité et l'opportunité du projet en ciblant les besoins du client, définissant clairement la problématique de design graphique et les objectifs stratégiques à atteindre. - Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) du cahier des charges. Le dossier sera évalué et soutenu oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap). 	<p>C1.3. Qualité des études d'opportunité et de fonctionnalité du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inventaire des besoins du client est complet et clairement organisé, la problématique de design graphique clairement établie. • L'opportunité et la viabilité du projet de design graphique sont démontrées. • Les objectifs stratégiques à atteindre et les options techniques (supports, outils...) sont présentés de manière rigoureuse.
--	---	--	---

<p>A1.4 - Étude de faisabilité du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des besoins techniques de la commande. • Prise de contact et mobilisation des prestataires extérieurs. • Synthèse des propositions des prestataires pour faire un choix à partir des devis. • Établissement d'un devis global intégrant tous les postes (supports et matériaux, temps de travail, gestion...). • Proposition d'un rétro-planning de conception, mise en œuvre et déploiement et de livraison du projet de design graphique. 	<p>C1.4 - Définir la faisabilité technique, financière et temporelle du projet de design graphique pour mobiliser les ressources et rédiger le cahier des charges du projet de design graphique</p> <p>Établir les besoins techniques et réaliser une étude comparative des choix techniques et des coûts ; opérer un choix à partir des différentes propositions techniques et des devis des prestataires sollicités pour tous les postes nécessaires (photographe, rédacteur, développeur web, vidéaste, motion designer, imprimeur...) à la mise en œuvre de la stratégie de communication visuelle et du projet de design graphique. Mobiliser les acteurs et proposer un rétro-planning rendant visible l'organisation et le déroulé du projet graphique. Synthétiser tous ces éléments dans le cahier des charges à valider avec le client.</p>	<p>A.1.4 – C1.4 : Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un cahier des charges comprenant les besoins, les différents prestataires sélectionnés pour le projet ainsi que les coûts de conception et de réalisation, et les éléments d'organisation. - Présentation orale et écrite (mémoire de mise en situation professionnelle) de ce dossier de conception <p>Le dossier sera argumenté, évalué et soutenu oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<p>C1.4. Qualité du cahier des charges du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins en prestation sont clairement définis. • Les différents coûts sont établis de façon réaliste. • La chaîne graphique est maîtrisée. • Le devis global est clair, réaliste et intègre tous les postes du projet de design graphique. • Le rétro-planning est viable et réaliste. • Les coûts induits sont clairement établis. • Le cahier des charges est stabilisé et réaliste, il reprend les éléments d'organisation, de coût, de
--	--	--	--

			<p>conception, réalisation graphique et technique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'autonomie et le professionnalisme dans l'organisation du travail est effective.
<p>A1.5 - Présentation et argumentation du cahier des charges de la commande de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reformulation de la commande de design graphique en intégrant tous les impératifs du client dans le cahier des charges. • Préparation du rendez-vous de présentation/validation du cahier de conception avec le client : choix des supports de présentations, qualités des livrables. • Argumentation des choix techniques, financiers et temporels opérés. 	<p>C1.5 - Présenter et argumenter à l'oral et à l'écrit le cahier des charges auprès du client</p> <p>Réaliser une présentation synthétique (écrite et orale) du cahier des charges en reformulant la commande, et en argumentant de façon étayée les choix techniques (prestataires, supports, formats, techniques d'impression et/ou de mise en ligne), financiers et temporels.</p>	<p>A.1.5 – C.1.5 : Mise en situation professionnelle :</p> <p><i>Modalités d'évaluation pour les compétences C1.1 à C1.4 :</i></p> <p>Présentation orale et écrite synthétique et contextualisée (dossier de mise en situation professionnelle) argumentée des études de marché, d'opportunité et de faisabilité ainsi que du cahier des charges.</p> <p>La présentation de l'ensemble de ces éléments sera évaluée et soutenue oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale,</p>	<p>C.1.5. Qualité de la présentation orale et écrite du cahier des charges</p> <ul style="list-style-type: none"> • le choix des supports de présentation sont adaptés aux circonstances et au public. Il se constitue comme un livrable contractuel partageable. • L'expression est claire et concise. • Les arguments sont étayés et convaincants. • La reformulation de la commande est complète, hiérarchisée et claire.

		autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).	<ul style="list-style-type: none">• Le cheminement du projet de design graphique ainsi que sa mise en œuvre technique et financière sont clairement exprimés.• Le cahier des charges est validé par le client.
--	--	---	---

BLOC 2 : Conception d'un dispositif de communication visuelle par le design graphique print et digital

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

<p>A2.1 - Élaboration du concept graphique du dispositif stratégique de communication visuelle en appliquant une méthodologie de projet de design</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des données collectées en amont (objectifs, cibles) auprès du client et dans l'étude de marché (benchmark). • Mise en place d'une méthodologie de projet de design / réalisation de recherches créatives, d'expérimentations et pistes graphiques par des roughs d'intention (croquis, dessins, esquisses, maquettes, etc.) pour une représentation physique du concept graphique. • Formulation du concept graphique et du ton rédactionnel par la production d'objets intermédiaires de conception (moodboards : assemblage de visuels, de textes), permettant d'exprimer l'intention et la pertinence d'un projet de design graphique (situation dans son écosystème). • Mobilisation des outils de conception et de créativité et de création. • Synthèse des recherches et des pistes par des planches concepts constituant l'avant-projet de design graphique. 	<p>C2-1 - Élaborer un concept graphique par le biais des phases d'exploration et d'idéation de la méthodologie de projet de design pour traduire la stratégie de communication visuelle du client.</p> <p>En s'appuyant sur l'analyse de l'existant, de l'univers et de la concurrence du client, explorer et générer des idées par l'application d'une méthodologie de projet de design (phases d'exploration et d'idéation) pour définir les axes et pistes de recherche afin de dégager le concept graphique du projet par le biais d'essais, d'esquisses, de roughs d'intention, prenant en compte les formats, la typographie, les couleurs, le rapport texte image, les règles d'accessibilité pour les PSH (grilles de mise en pages, contrastes, choix typographiques adaptés...), pour faire émerger l'identité graphique et donner du sens et du corps au projet. Présenter, expliquer et argumenter les différentes pistes graphiques au client. Sélectionner avec lui la proposition la plus pertinente pour valider l'avant-projet. Pour les PSH adaptation du poste de travail suivant la nature et le degré du handicap.</p>	<p>C2.1 : Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un dossier reprenant les phases d'exploration et d'idéation du projet de design graphique : explorations / recherches graphiques et concept graphique du projet. - Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) de ce dossier. <p>Le dossier sera argumenté, évalué et soutenu oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<p>C.2.1. Qualité des phases d'exploration et d'idéation du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les phases d'exploration et d'idéation graphique sont poussées et pertinentes. • Les outils de conception, de créativité et de création sont adaptés et maîtrisés (règles d'accessibilité adaptées aux PSH). • Les moodboards et les planches concepts produisent une vision et sont réalisées de façon professionnelle. • Les pistes graphiques sont innovantes, riches et diversifiées.
---	--	---	--

<p>A2.2 - Développement de l'identité graphique du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et réalisation de l'identité graphique et de la charte graphique du projet à partir du concept graphique validé. • Réalisation et développement de la composition graphique du projet et des déclinaisons sur les supports sélectionnés en respectant le cahier des charges. 	<p>C2.2 - Établir l'identité graphique du projet de design graphique</p> <p>A partir du concept graphique proposé, et après avoir sélectionné les différents supports de déploiement, établir et développer l'identité et la charte graphique complètes et cohérentes du projet de design graphique répondant à la stratégie définie, en intégrant toutes les composantes visuelles (logo, choix typographique, grille de mise en page, gabarits, formats...), adaptés aux techniques des supports sélectionné, prenant en compte les règles d'accessibilité pour les PSH (grilles de mise en pages, contrastes, choix typographiques adaptés : échelle, styles, tailles de caractères, espacement...) et en respectant le cahier des charges.</p>	<p>C.2.2 : Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'identité graphique du projet, de sa charte graphique et de ses déclinaisons. - Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) de ces éléments. <p>La présentation sera argumentée, évaluée et soutenue oralement.</p> <p>Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<p>C2.2. Pertinence et qualité de l'identité graphique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identité et la charte graphique développées sont pertinentes et répondent à la stratégie de communication visuelle définie, elles sont cohérentes avec le langage du concept graphique validé. • Les déclinaisons graphiques intègrent toutes les composantes visuelles et sont techniquement adaptées à la spécificité de chacun des supports déployés et aux usagers (PSH).
<p>A2.3 –Conception d'une maquette graphique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et utilisation des éléments de composition graphique texte/image, mise en page adaptés aux supports techniques. 	<p>C2.3 - Concevoir une maquette de conception du projet de design graphique à partir du concept et des éléments collectés auprès du client</p> <p>En mobilisant les connaissances de composition graphique et à partir du concept graphique validé et de la collecte des éléments nécessaires à sa mise en œuvre auprès du client (textes, photos,</p>	<p>C.2.3 : Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la maquette de conception graphique du projet. 	<p>C2.3. Qualité de la maquette de conception graphique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles de composition graphique et de mise en page sont maîtrisées (comprenant les règles

<ul style="list-style-type: none"> • Déclinaison de l'identité graphique sur les différents supports sélectionnés. • Intégration de tous les éléments dans la composition graphique : textes, images, grilles de mise en page, gabarits, typographie... 	<p>illustrations, éléments visuels...), pour permettre la compréhension et la visualisation du projet graphique, réaliser des maquettes adaptées à chacun des supports sélectionnés (chemin de fer, mockups, story-board, etc.), comprenant les grilles de mise en page adaptées, l'intégration de tous les éléments graphiques, en s'appuyant sur sa maîtrise des éléments de composition graphiques et sa connaissance des spécificités des supports déployé (connaissance et respect des règles d'accessibilité pour les PSH pour les mises en page, les choix typographiques, les normes W3C (World Web Consortium) pour les supports WEB et digitaux/numériques : recommandations WAI (Web Accessibility Initiative) et RGAA (Référentiel Général de l'Accessibilité Numérique).</p>	<p>- Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) de la maquette de conception graphique.</p> <p>La présentation sera argumentée, évaluée et soutenue oralement.</p> <p>Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<p>d'accessibilité PSH : normes W3C, RGAA).</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration des éléments est complète, professionnelle et adaptée aux PSH. • Les logiciels de réalisation graphiques adaptés aux différents supports déployés sont connus et maîtrisés. • La maquette de conception est finalisée.
<p>A2.4 - Présentation et argumentation de la maquette de conception graphique du projet au client</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation rigoureuse et professionnelle du rendez-vous avec le client. • Présentation orale illustrée de la maquette de conception graphique au client. 	<p>C2.4- Présenter et argumenter la maquette de conception graphique auprès du client pour lancer la phase de mise au point et de déploiement du projet de design graphique</p> <p>En s'appuyant sur une présentation illustrée synthétique et complète, permettant une bonne visualisation du déploiement envisagé sur les différents supports sélectionnés, (supports adaptés aux PSH en termes d'accessibilité) valider la maquette de conception graphique du projet avec le client pour lancer la production.</p>	<p>C.2.4 : Mise en situation professionnelle</p> <p>Présentation orale et écrite synthétique et contextualisée (dossier de mise en situation professionnelle) complète et argumentée des phases d'idéation/exploration et de conception graphique du projet.</p>	<p>C.2.4. Qualité de la présentation de la phase de conception du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'expression est claire et concise, le vocabulaire employé est professionnel. • Les arguments sont solides, étayés et convaincants.

<ul style="list-style-type: none"> • Recontextualisation du projet et explicitation du concept graphique et des choix graphiques des parti-pris opérés auprès du client (argumentation des parti-pris pour donner sens et corps au projet) comprenant tous les supports déployés, en prenant en compte tous les éléments du cahier des charges. • Argumentation pour susciter l'adhésion du client au projet. • Validation du concept graphique défini avec le client. 		<p>La présentation de l'ensemble de ces éléments sera évaluée et soutenue oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'argumentation du concept, des choix et des parti-pris graphiques est claire et didactique pour donner sens et corps au projet • Les supports de présentation sont professionnels et adaptés à tous les publics (accessibilité) et au projet. • La vision du projet de design graphique est claire. • La maquette de conception du projet de design graphique suscite l'adhésion et est validée avec le client. • Le concept graphique à mettre en œuvre est défini et validé avec le client.
---	--	---	--

BLOC 3 – Réalisation d'un projet de design graphique print et digital

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.3.1 -Pilotage et coordination l'équipe de réalisation du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination et supervision des interventions de l'équipe mise en place pour la réalisation du projet de design graphique. • Pilotage de toutes les phases de réalisation du projet de design graphique. 	<p>C3.1 – Piloter et coordonner l'équipe de réalisation du projet de design graphique</p> <p>Lancer et piloter les étapes de réalisation du projet de design graphique et coordonner les interventions de l'équipe mobilisée pour la réalisation : collaborateurs et / ou prestataires externes (rédacteurs, vidéastes, photographes, illustrateurs, développeurs...) en prenant en compte les contraintes techniques, temporelles, d'accessibilité et d'adaptation (PSH) de chacun.</p>	<p>C.3.1 : Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un dossier rendant visible la planification, les contraintes techniques et le pilotage du projet de design graphique avec les différents prestataires/collaborateurs (Compte-rendu, etc.). - Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) de la phase de pilotage du projet et de coordination des acteurs. La présentation sera argumentée, évaluée et soutenue oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation 	<p>C.3.1. Qualité de l'organisation de la production du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La planification du projet de design graphique est réaliste et prend en compte toutes les contraintes, elle est respectée de façon rigoureuse, elle est jalonnée de compte-rendu assurant la traçabilité des décisions dans le projet. • La coordination et la supervision de l'équipe projet sont efficaces et rigoureuses.

		<p>orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	
<p>A3.2- Déploiement du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du langage graphique pour donner vie au projet. • Mise en œuvre de toutes les déclinaisons sur les points de contact ciblés, en respectant le concept graphique et le cahier des charges (usages, accessibilité et supports définis à partir de la maquette validée avec le client). • Formalisation de tous les éléments et les usages du langage graphique dans un document de référence (charte graphique). 	<p>C3.2 - Déployer le projet de design graphique opérationnel à partir de la maquette validée avec le client</p> <p>Réaliser un projet de design graphique opérationnel, répondant aux objectifs de la commande et de la stratégie de communication visuelle établie, en s'appuyant sur la maquette de conception validée avec le client (déclinaisons sur les différents supports définis, suivis de fabrication, livraison) et respectant le cahier des charges. Développer le langage et la charte graphique de façon adaptée et accessible, en respectant les règles de mise en page et de composition, adaptées à tous les supports et tous les publics définis avec le client. Valider le projet avec le client lors d'une présentation argumentée et étayée.</p>	<p>C3.2 : Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des maquettes intermédiaires et de la maquette finale du projet de design graphique comprenant tous les éléments de langage, charte, et déclinaisons graphiques adaptés à tous les supports, points de contacts définis avec le client. - Présentation orale et écrite (dossier de mise en situation professionnelle) ces éléments. La présentation sera argumentée, évaluée et soutenue 	<p>C.3.2. Qualité de la phase de déploiement et de mise au point du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le langage graphique déployé est cohérent avec le concept graphique et donne du sens et du corps au projet. • Le langage graphique déployé est cohérent avec le cahier des charges et les intentions et objectifs du client. • La charte graphique est développée de façon rigoureuse et respecte les règles de mise en page et de

<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des règles de mise en page et de composition accessibles à tous les publics : format, typographie, lisibilité, hiérarchie visuelle, couleur, équilibre texte/image, iconographie, perceptibilité, utilisabilité, etc. • Réalisation de maquettes intermédiaires du projet de design graphique et de prototypes (chemin de fer, grille, zoning, mock-ups...) aboutissant à une maquette finale conforme au langage graphique et à ses déclinaisons sur les différents supports de communication. • Vérification de la conformité du projet de design graphique final à la charte graphique élaborée en amont, ainsi qu'à l'accessibilité à tous publics. 		<p>oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<p>composition, d'accessibilité à tous les publics, adaptées à tous les supports définis avec le client.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les déclinaisons graphiques et techniques sont mises en œuvre, elles sont adaptées et accessibles à tous les points de contact ciblés. • Les maquettes intermédiaires et la maquette finale du projet de design graphique sont conformes à la charte graphique.
<p>A3.3 Présentation du projet de design graphique finalisé au client</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation soignée et professionnelle du rendez-vous avec le client. 	<p>C3.3 - Présenter le projet de design graphique finalisé au client</p> <p>Présenter le projet de design graphique finalisé au client pour en vérifier la conformité à la stratégie de communication visuelle, au cahier des charges et à la prémaquette. Argumenter de manière étayée et illustrée pour susciter l'adhésion du client et faire valider</p>	<p>C3.3 : Mise en situation professionnelle</p> <p>Présentation orale et écrite synthétique et contextualisée (dossier de mise en situation professionnelle) complète et argumentée des phases d'organisation,</p>	<p>C.3.3. Qualité de la présentation de la phase de réalisation / déploiement du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'expression est claire et concise, le vocabulaire employé est professionnel.

<ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale illustrée du projet de design graphique prenant en compte tous les éléments du cahier des charges. • Argumentation pour susciter l'adhésion du client au projet de design graphique final. • Validation du projet de design graphique avec le client pour lancer la phase de finalisation et de livraison. 	<p>l'ensemble du projet de design graphique afin de lancer la phase de production et de livraison.</p>	<p>coordination et déploiement du projet de design graphique.</p> <p>La présentation de l'ensemble de ces éléments sera évaluée et soutenue oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les arguments sont solides, étayés et convaincants. • Les supports de présentation sont professionnels et adaptés au projet et au public. • La vision du projet de design graphique est claire. • Le projet de design graphique suscite dans son ensemble l'adhésion et est validé avec le client.
<p>A3.4 - Finalisation de la production technique du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et finalisation de la commande de communication visuelle en utilisant les logiciels adaptés aux différents supports définis. • Réalisation des contrôles adaptés aux règles d'accessibilité (PSH) et aux supports techniques sélectionnés (préresse ou prémise en ligne, etc.). 	<p>C3.4 - Finaliser la production technique du projet de design graphique pour livrer le projet au client</p> <p>A partir des éléments validés avec le client, réaliser et finaliser le projet de design graphique en s'appuyant sur ses connaissances des différents logiciels de production adaptés aux différents publics (accessibilité) et différents supports (édition papier, web, vidéo...) et effectuer tous les contrôles nécessaires préalables afin de réaliser la mise en en production du projet. Assurer le suivi de fabrication du projet en vérifiant le bon déroulement des différentes étapes de fabrication avec les prestataires (impression,</p>	<p>C3.4 : Mise en situation professionnelle</p> <p>Présentation orale et écrite synthétique et contextualisée (mémoire de mise en situation professionnelle) complète et argumentée du projet de design graphique finalisé et des éléments attestant du bon déroulement de la mise en production, de la fabrication et de la livraison du projet (BAT, etc.)</p>	<p>C.3.4. Qualité de la finalisation du projet de design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents logiciels de productions sont maîtrisés. • Les contrôles préalables (techniques, accessibilité) à la mise en production du projet sont effectués.

<ul style="list-style-type: none">• Suivi de la fabrication avec l'imprimeur, et les autres prestataires.• Livraison du projet de design graphique au client.	signature du BAT d'impression, mise en ligne...) et s'assurer de la bonne livraison du projet au client.	répondant au cahier des charges validé avec le client. La présentation de l'ensemble de ces éléments sera évaluée et soutenue oralement. Aménagements pour les personnes en PSH (tiers temps supplémentaire pour la présentation orale, autres aménagements envisageables suivant la nature et le degré du handicap).	<ul style="list-style-type: none">• La production est lancée et le suivi de fabrication réalisé de façon rigoureuse et professionnelle avec les différents prestataires.• Le projet de design graphique répond au cahier des charges et aux règles d'accessibilité pour tous les publics, il est réalisé et livré au client.
--	--	--	---